



SECRETARIAT GENERAL
POUR L'ADMINISTRATION
DE LA PREFECTURE DE POLICE
DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES
SOUS-DIRECTION DES PERSONNELS
BUREAU DU RECRUTEMENT

AVIS DE CONCOURS

GARDIEN DE LA PAIX DE LA POLICE NATIONALE

PREMIER CONCOURS INTERNE

session du 22 septembre 2020

CALENDRIER DES CONCOURS

Date limite de dépôt des dossiers :	24 juillet 2020 avant minuit * cachet de La Poste faisant foi
Date limite inscription en ligne :	24 juillet 2020 à 18 heures (heure de Paris)
Épreuves d'admissibilité :	22 septembre 2020
Résultats d'admissibilité :	5 novembre 2020 (14h00)
Épreuves de pré-admission (épreuves sportives) :	du 23 novembre 2020 au 15 janvier 2021
Résultats de pré-admission :	28 janvier 2021 (14h00)
Épreuves d'admission : épreuve d'entretien + langue + T.Q.R.I :	du 15 février au 30 avril 2021
Résultats d'admission :	13 mai 2021(14h00)

Les dates indiquées sont prévisionnelles et données à titre indicatif.

* L'administration décline toute responsabilité pour les dossiers qui ne seraient pas parvenus dans les délais impartis.

Le candidat n'ayant pas reçu de convocation pour les épreuves, au moins 10 jours avant les dates des épreuves, doit se rapprocher du service organisateur.

LES VOIES D'ACCÈS

PREMIER CONCOURS INTERNE A AFFECTATION NATIONALE

PREMIER CONCOURS INTERNE A AFFECTATION RÉGIONALE ÎLE DE FRANCE

Les lauréats choisissent en fin de scolarité des postes à affectation nationale sans exclure la région Île-de-France. Ils seront affectés dans la région de leur première affectation pendant une durée minimale de 5 ans à compter de leur nomination en qualité de stagiaire.

Les lauréats choisissent uniquement des postes relevant du secrétariat général de la Zone de Défense et de Sécurité de Paris.

Ils seront affectés dans cette région pendant une durée minimale de 8 ans à compter de leur nomination en qualité de stagiaire. La fidélisation des fonctionnaires en Île-de-France est accompagnée de mesures indemnitaires et sociales.

Le nombre de postes offerts sera communiqué ultérieurement

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES

- Ouvert aux fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale ;
- Être âgé de 45 ans au plus au 01/01/2020 ;
- Justifier d'au moins quatre ans de services publics au 01/01/2020 ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique requises (cf fiche spécifique) ;

RETRAIT ET DÉPÔT DES CANDIDATURES

ATTENTION : Ne cumulez pas dossier papier et inscription en ligne

RETRAIT :

- **Par internet :**
www.prefecture-police-paris@interieur.gouv.fr
(retrait du dossier papier)
- <http://www.lapolicenationalerecrute.fr>
(retrait du dossier ou inscription en ligne)
- **A défaut sur place :**
Préfecture de police
Bureau du recrutement
11 rue des Ursins
75004 PARIS
3^{ème} étage
Accueil – pièce 308
(métro Cité ou RER B ou C : St Michel Notre-Dame)

DÉPÔT :

- **Par internet :**
<http://www.lapolicenationalerecrute.fr>
(au plus tard le 24 juillet 2020 à 18 heures)
- **Par courrier :** (au plus tard le 24 juillet 2020 cachet de La Poste faisant foi) :
Préfecture de police
Direction des ressources humaines
Sous-direction des personnels
Bureau du recrutement
section des concours police nationale
9 bd du Palais
75195 PARIS Cedex 04
- **Sur place :** (au plus tard le 24 juillet 2020 entre 8h30 et 16h30) :
Préfecture de police
Bureau du recrutement
11 rue des Ursins
75004 PARIS
3^{ème} étage
Accueil – pièce 308
(métro Cité ou RER B ou C : St Michel Notre-Dame)